



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question au Gouvernement n° 2010

Texte de la question

JOURNEE DE SOLIDARITE

M. le président. La parole est à M. Philippe Martin, pour le groupe socialiste.

M. Philippe Martin. Monsieur le Premier ministre, sans doute pour faire oublier aux Français une gestion pour le moins contestable de la canicule (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), vous avez décidé d'instaurer une journée de travail supplémentaire non rémunérée et improprement appelée " journée de solidarité ". Avec un cheval de culot et une alouette de cynisme, vous avez imposé un dispositif qui mélange culpabilisation des Français et remise en cause du contrat de travail.

À l'époque, Jean Le Garrec, qu'on devrait écouter plus souvent, vous avait prévenu que la mise en oeuvre de cette journée allait entraîner de nombreuses difficultés sans résoudre le problème de financement qui mérite mieux que le rétablissement de la corvée dans notre pays. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Le mot n'est pas de moi, il est d'Hervé Morin.

Lundi dernier, les cloches de Pâques ont dû résonner à vos oreilles, plus sûrement que celles des cours d'école. Le Gouvernement ayant décidé d'ajouter à l'improvisation du texte la pagaille des dérogations locales, vous avez eu un avant-goût de ce qui nous attend. Pagaille, gâchis, voire pétaudière sont quelques-uns des termes les plus aimables qui reviennent pour qualifier ce qui s'est passé lundi dans le Gard ou dans le Gers. À Vic-Fezensac, moins de 10 % des élèves ont été scolarisés et le coût du transport scolaire sera de 50 000 euros pour la collectivité départementale. (*" Bravo ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ma question est donc double : allez-vous, comme le suggère de moins en moins discrètement votre ministre de la santé, instaurer un deuxième jour de travail non rémunéré ? Quand allez-vous admettre que le financement de la solidarité à l'égard des personnes dépendantes nécessite que vous renonciez aux baisses d'impôt sur le revenu des Français les plus riches ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Monsieur le député, l'allongement de l'espérance de vie est un fait de société. (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Et le vieillissement de la population s'accompagne d'une augmentation des frais de prise en charge des personnes âgées dépendantes. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean Le Garrec. Très juste !

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Nous avons le choix entre deux solutions. Soit, comme vous le suggérez, nous augmentons les impôts et les cotisations. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Soit, comme nous le souhaitons, nous ne touchons ni aux cotisations des entreprises ni au pouvoir d'achat des Français. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais cette solution implique que nous prenions plusieurs mesures, ce à quoi nous nous employons avec Catherine Vautrin.

Premièrement, il faut médicaliser les établissements.

M. Maxime Gremetz. Faire payer les riches !

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Nous créons 120 000 places médicalisées supplémentaires en établissement. Si nous sommes obligés de le faire, c'est parce que vous ne l'avez pas fait. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Deuxièmement, il faut développer les maisons de retraite. Nous créons 5 000 places en maison de retraite. Si nous devons le faire, c'est parce que vous ne l'avez pas fait. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Enfin, nous allons développer l'aide au maintien à domicile, car nous ne pourrions financer des courts séjours en hôpital pour les 165 000 personnes qui souffriront de la maladie d'Alzheimer. Si nous le faisons, c'est une fois de plus parce que vous ne l'avez pas fait ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.-Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

A votre place, monsieur Martin, je ne réagis pas comme vous le faites. Je remercierais plutôt le gouvernement actuel d'être solidaire à l'endroit des personnes âgées. Une commission d'évaluation va être mise en place par le Premier ministre pour que cette journée nationale de solidarité se déroule dans les meilleures conditions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

>

Données clés

Auteur : [M. Philippe Martin](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2010

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mars 2005